



# Assemblée générale

Soixantième session

**83<sup>e</sup>** séance plénière

Mardi 30 mai 2006, à 10 heures  
New York

*Documents officiels*

*Président* : M. Eliasson ..... (Suède)

*La séance est ouverte à 10 h 20.*

## Point 45 de l'ordre du jour (*suite*)

### Suite à donner aux textes issus de la vingt-sixième session extraordinaire : mise en œuvre de la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida

#### Projet de décision (A/60/L.56)

**Le Président** (*parle en anglais*) : Les membres se souviendront qu'à l'annexe E des notes d'information en date du 31 mars 2006, du 12 mai 2006 et du 25 mai 2006 sur les propositions concernant l'organisation de la Réunion de haut niveau et l'examen d'ensemble, il est indiqué qu'en attendant une décision de l'Assemblée générale, les rapporteurs des cinq groupes d'experts présenteront un résumé des discussions à la séance plénière qui aura lieu le jeudi 1<sup>er</sup> juin 2006.

Les membres se souviendront également qu'à l'annexe F des mêmes notes d'information, il est indiqué qu'en attendant une décision de l'Assemblée générale, le Directeur exécutif du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) et le Directeur exécutif du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme seront conviés à prononcer une allocution lors de l'ouverture de la réunion de haut niveau, qui se tiendra le vendredi 2 juin 2006, et que M<sup>me</sup> Khensani Mavasa, Vice-Présidente de Treatment Action Campaign (TAC), accréditée par l'entremise de la International Women's

Health Coalition, et M. William Harvey Roedy, Président de MTV Networks International et de l'Initiative « Médias du monde et sida », seront invités à prendre la parole pendant la séance plénière du vendredi 2 juin, au nom de la société civile et du secteur privé, respectivement.

L'Assemblée va maintenant se prononcer sur le projet de décision A/60/L.56, intitulé « Réunion de haut niveau et examen d'ensemble des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs fixés dans la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida : orateurs supplémentaires ».

Puis-je considérer que l'Assemblée décide d'adopter le projet de décision A/60/L.56?

*Le projet de décision A/60/L.56 est adopté.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : L'Assemblée générale a ainsi achevé la phase actuelle de son examen du point 45 de l'ordre du jour.

#### Organisation des travaux

**Le Président** (*parle en anglais*) : Avant de lever la séance, je voudrais informer les membres que vendredi, le 26 mai 2006, un document non officiel a été envoyé par fax aux Présidents des groupes régionaux les informant d'une proposition relative à la réunion de haut niveau qui aura lieu le 2 juin 2006. Des copies de ce document sont disponibles dans cette salle.

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



Comme les membres le savent, nous avons plus de 140 orateurs inscrits sur la liste à ce jour. Afin d'honorer la liste des orateurs pour la réunion de haut niveau et de permettre à tous les orateurs inscrits sur la liste de participer, il a été proposé qu'après les déclarations d'ouverture prononcées par le Président de l'Assemblée générale et le Secrétaire général, les déclarations du Directeur exécutif du Programme commun des Nations Unies contre le VIH/sida et du Directeur exécutif du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, et les déclarations des chefs d'État et de gouvernement, la réunion de haut niveau, sur décision de l'Assemblée générale, se scinde en deux et poursuive ses travaux dans le cadre de deux volets parallèles. Les deux volets parallèles seront partie intégrante de la réunion de haut niveau et se dérouleront simultanément dans deux salles de conférence distinctes, tandis que les orateurs restants inscrits sur la liste seront alternativement assignés à l'un ou l'autre des volets. Les deux volets auront le même statut et seront dotés de tous les services de conférence et d'interprétation. Dans les deux volets, les orateurs seront invités à prendre la parole depuis un podium, et toutes les délégations sont priées d'être présentes aux deux séances.

Une fois la liste des orateurs épuisée, la réunion de haut niveau se retrouvera dans la salle de l'Assemblée générale afin d'adopter la déclaration politique et d'entendre la déclaration de clôture du Président de l'Assemblée générale.

La manière dont sera organisée la réunion ne constituera aucun précédent, et il est ainsi procédé en raison du très grand nombre d'orateurs prévu en une seule journée. L'ordre proposé vise à garantir que tous les États Membres soient en mesure de prendre la parole durant cette réunion de haut niveau en disposant d'une limite de temps raisonnable. Le point culminant de la réunion sera l'adoption de la déclaration politique qui aura lieu devant la plénière de l'Assemblée générale.

Comme je l'ai dit, cette proposition a été distribuée aux Présidents des groupes régionaux. S'il n'y a pas d'objection, l'Assemblée générale se prononcera sur son contenu le jeudi 1<sup>er</sup> juin, lors de la séance plénière de l'après-midi. Nous attendons donc les réactions des Présidents des groupes régionaux à cette proposition élaborée afin de répondre au très grand intérêt et à la forte demande de participation que suscite cette question et afin de garantir également la plus grande visibilité au moment culminant de la

réunion, qui se tiendra dans la salle de l'Assemblée générale alors que tous les regards seront portés sur nous.

Je donne la parole au représentant de Cuba.

**M. Cumberbach Miguén** (Cuba) (*parle en espagnol*) : Nous nous félicitons de votre présence, Monsieur le Président, alors que l'Assemblée générale prépare la réunion de haut niveau sur le VIH/sida et sur ce que nous proposons d'entreprendre sur cette question au cours des prochaines années.

Ma délégation étudiera, bien entendu, la proposition du Président et donnera sa réponse par l'entremise du Président du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes. Nous voudrions simplement indiquer que nous sommes certains que cela ne constituera en aucune manière un précédent et qu'il s'agit d'une mesure exceptionnelle, justifiée par l'immense intérêt manifesté par les délégations qui souhaitent participer au plus haut niveau à cette réunion. Nous espérons que tous ceux qui se sont inscrits au plus haut niveau de participation possible pourront effectivement participer de manière appropriée à la réunion.

Nous comptons aussi que cela servira de modèle pour les prochaines réunions de cet ordre. Ma délégation a été parmi celles qui ont plaidé en faveur d'un engagement politique fort dans la lutte contre le sida. Même si nous avons accepté que la réunion plénière ne se déroule que sur une seule journée, la réalité a montré que nous aurions dû en prévoir au moins deux. Toutefois, sur le moment, lors de l'adoption de la résolution d'organisation, nous avons accepté, par souci de compromis, qu'elle ne se déroule que sur un jour. La réalité nous a dépassés, et aujourd'hui nous sommes forcés ou presque de faire exception au Règlement intérieur de l'Assemblée générale. Nous espérons simplement que cette réunion nous servira d'exemple pour les fois prochaines. Il s'agit d'une question très délicate, qui touche de nombreuses vies, et l'engagement politique mérite davantage de temps que celui qui a été alloué.

**Le Président** (*parle en anglais*) : J'ai beaucoup de sympathie pour les commentaires que vient de formuler le représentant de Cuba. En fait, nous avons exactement la même discussion au sein de mon Cabinet, à savoir que des enseignements devront être tirés. Le point important dans cette proposition est, bien sûr, que les déclarations des chefs d'État et de

gouvernement seront prononcées devant l'Assemblée générale réunie en plénière le matin, avant que nous nous séparions en deux segments l'après-midi. Comme je l'ai dit, cela ne créera pas de précédent et cela devrait plutôt avoir valeur d'exemple de ce qui peut être fait dans des situations de crise comme celle-ci. Je crois que l'avantage, si nous suivons cette proposition, est que nous recueillerons toute l'attention que nous souhaitons sur le sujet qui nous occupe, à savoir la très grave question de la lutte contre le VIH/sida.

Je suis d'accord sur le fait qu'il nous faudra tirer les enseignements de cette situation. Nous devons nous réjouir du haut niveau d'intérêt porté à une question traitée par l'Organisation des Nations Unies, et nous devons prévoir suffisamment de temps pour les débats de haut niveau comme celui-ci.

J'attends avec intérêt les propositions des délégations sur ce point, et j'espère qu'elles comprendront les raisons qui sous-tendent cette proposition.

La semaine sera haute en couleurs dans les couloirs de l'ONU, et je souhaite plein succès à l'Assemblée générale. J'espère que les membres n'oublieront pas pour autant la question du programme de réformes : les cinq à six prochaines semaines seront très intenses. Espérons que nous pourrons achever le plus de choses possible avant que 54 d'entre nous ne doivent tourner leur attention vers Genève pour les réunions qui les y attendent en juillet. Les membres doivent se préparer à beaucoup travailler, ce qui n'est pas une surprise pour l'Assemblée générale.

*La séance est levée à 10 h 30.*